



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Ministère des Infrastructures, des Transports
Terrestres et du Désenclavement (MITTD)



AVIS D'APPEL PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET

Pays : SENEGAL

NOM DU PROJET : PROJET D'AMELIORATION DE LA CONNECTIVITE DES ZONES AGRICOLES (PCZA) DU NORD ET DU CENTRE

N ° de prêt / N ° de crédit : Crédit IDA 70550, IDA 70560

Titre de la mission : Sélection d'un consultant individuel pour appuyer l'UGP pour l'audit interne du projet dans le cadre du projet d'amélioration de la connectivité des zones agricoles (PCZA) du Nord et du Centre

N° de référence : SN-AGEROUTE-367954-CS-INDV

Le présent avis d'appel public à manifestation d'intérêt fait suite à l'Avis général de Passations des Marchés publié dans le journal « L'AS » du 02 février 2022.

La République du Sénégal a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) d'un montant équivalent à US\$ 221 millions et un financement additionnel de US\$ 100 millions du projet en vue de couvrir le coût du projet d'amélioration de la connectivité des zones agricoles (PCZA) du nord et du centre. Dans le cadre du financement additionnel du projet, elle a l'intention d'affecter une partie des fonds pour financer les services de consultances relatif au recrutement d'un consultant individuel pour appuyer l'UGP pour l'audit interne du projet dans le cadre du projet d'amélioration de la connectivité des zones agricoles (PCZA) du Nord et du Centre.

La mission principale consistera entre autres à :

- mettre à jour les manuels de procédures du Projet;
- élaborer la cartographie des risques;
- exécuter les missions d'Audit Interne en conformité avec les normes internationales et les normes nationales régissant la pratique professionnelle de l'Audit Interne et les procédures admises ;
- proposer un programme de revue annuel ;
- s'assurer du respect des procédures conformément aux accords de financement ;

- identifier les dysfonctionnements ainsi que leurs conséquences et proposer les mesures appropriées pour y remédier, etc....

Pour de plus amples informations, veuillez consulter les Termes de Références (TDR)

La mission sera au temps passé pour un volume de travail de quinze (15) jours ouvrables par semestre sur une période d'un an renouvelable, après une évaluation jugée satisfaisante des performances de l'auditeur interne.

Les Termes de Reference (TDR) de la mission peuvent être obtenus à l'adresse indiquée ci-dessous :

AGEROUTE Sénégal, Rue F angle rue David DIOP- Fann Résidence
Tel (221) 33 869 07 51 - Fax : (221) 33 864 63 50

Soit par email à : mlaye@ageroute.sn ; rndour@ageroute.sn; mmbaye@ageroute.sn

L'Agence des Travaux et de Gestion des Routes (AGEROUTE) Sénégal, invite les candidats intéressés à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience et des curricula vitae actualisés, datés et signés, leurs diplômes et tout autre justificatif de l'expérience indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations.

Les exigences en termes de profil sont les suivantes :

- être un expert-comptable d'un ordre professionnel comptable reconnu et jouissant d'une très bonne expérience d'au moins 10 ans en audit et missions d'expertise comptable dont trois (3) ans d'audit interne similaire dans des agences d'exécution de projets de développement financés par les bailleurs de fonds internationaux (Banque mondiale (BM), Agence Française de Développement (AFD), Banque Africaine de Développement (BAD), Union Européenne...);
- avoir une expérience pratique des procédures et directives/règlement de la BM en matière de gestion financière et de passation des marchés, ainsi qu'une bonne maîtrise du code des marchés publics du Sénégal ;
- avoir une expérience similaire réussie en suivi de la mise en œuvre des procédures internes, tenue et élaboration d'états financiers, de rapport de suivi financiers, élaboration et contrôles budgétaires, dans un projet de développement serait un atout supplémentaire
- justifier d'une expertise avérée en matière d'élaboration de cartographie des risques et plan d'audit basé sur les risques. Il doit avoir une solide expérience de travail d'équipe.

Il devra par ailleurs justifier d'une expérience significative en Afrique francophone et d'une bonne connaissance des procédures de la Banque Mondiale.

Les Consultants intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et une expérience pertinente pour l'exécution des services.

NB : Les références attestées sont obligatoires.

Le Consultant sélectionné devra justifier d'une expertise avérée en matière d'élaboration de cartographie des risques et plan d'audit basé sur les risques. Il doit avoir une solide expérience de travail d'équipe.

Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de la Section III, paragraphes 3.14, 3.16 et 3.17 du « Règlement de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (**juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018 et Novembre 2020**) « Règlements de Passation des marchés »), relatives aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de Sélection fondée sur la qualification du Consultant Individuel (SFQ). Les critères d'éligibilité et la procédure de sélection seront conformes aux « Règlements de passation des marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projet d'Investissement (FPI) (**juillet 2016, révisée en Novembre 2017, Aout 2018 et Novembre 2020**) « Règlements de Passation des marchés » ;

Les Consultants intéressés et remplissant les conditions requises, peuvent obtenir des informations supplémentaires du lundi au vendredi à l'adresse: Secrétariat de la Cellule de Passation des Marchés de l'AGEROUTE Sénégal, Rue F angle rue David DIOP- Fann Résidence
Tel (221) 33 869 07 51 Email : mlaye@ageroute.sn ; rndour@ageroute.sn; mmbaye@ageroute.sn

Les heures de bureaux sont de 8 heures à 17 heures GMT.

Les manifestations d'intérêt, écrites en langue française, sont reçues sous plis fermés à l'adresse ci-dessus au plus tard le **jeudi 31 août 2023 à 10 H 30 mn (GMT).**

Aucun dossier transmis sous format électronique ne sera pris en compte.

L'enveloppe présentant la Candidature devra porter expressément la mention :

« Sélection d'un consultant individuel pour appuyer l'UGP pour l'audit interne du projet dans le cadre du projet d'amélioration de la connectivité des zones agricoles (PCZA) du Nord et du Centre »

Le Directeur Général
Ibrahima NDIAYE